

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Répartition des fonds sociaux

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2013-2014

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 04/02/2013

Réuni le : 17/02/2014

Sous la présidence de : Francois Jousselein

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- l'avis de la commission permanente du 13/02/14

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration accepte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

l'affectation des fonds sociaux octroyés le 28 novembre 2013 par l'autorité académique de 1 833,00 euros, à savoir :

Fonds social cantine : 1 833,00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Jousselein

Prénom : Francois

Signature

Date : 20/02/2014

Date de publication/notification certifiant l'acte exécutoire : 20/02/2014



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

DIPATE

**Division des personnels
Administratifs,
Techniques et
d'Encadrement**

Dossier suivi par
Annie FORVEILLE

Téléphone
02 23 21 75 03

Télécopie
02 23 21 75 00

Mél.
Ce.dipate@ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes
cedex 7

Site internet
www.ac-rennes.fr

Le recteur

à

Monsieur le Proviseur

Lycée Anita Conti
Esplanade Anita Conti
BP 67402
35174 BRUZ Cedex

Rennes, le 2 Décembre 2013

N/Réf. : Dipate/SE/AF/AC

Objet : carte des agences comptables

Suite à la création du collège de Crévin à la prochaine rentrée scolaire, j'envisage de prendre la mesure suivante :

- *Rattachement de la comptabilité générale du collège de Crévin à l'agence comptable de votre établissement à compter du 01 Septembre 2014.*

Je vous remercie de bien vouloir soumettre cette proposition à l'avis du conseil d'administration de votre établissement et de me le faire connaître dans les meilleurs délais (*service Dipate / SE*).

Pour Le Recteur et p.d.
Le Secrétaire Général,



Thierry LEDROIT

Copie :

- Monsieur l'agent comptable du Lycée Anita Conti BRUZ
- DOS, DEAE, Dossier